



31

2 semaines

ORGANISATION DU VOYAGE



Partage de coordonnées par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation du retour



Organisation du voyage : collaboration étroite entre les acteurs en charge de l'assistance au départ et à l'arrivée

31

2 semaines

ARRIVÉE DANS LE PAYS D'ORIGINE



La personne victime de traite est accueillie à l'aéroport et les premières mesures d'assistance sont mises en place

31

1 à 2 ans

RÉINSERTION



Un plan de réinsertion individuel est établi, en fonction des besoins individuels de la personne et des opportunités locales



SANTÉ

- Soutien psychologique
- Bilan de santé
- Consultations spécialisées et traitements médicaux



FORMATION ET EMPLOI

- Aide au retour à l'emploi
- Formation professionnelle
- Création d'une micro-entreprise



LOGEMENT

- Centre d'accueil
- Logement privé



EDUCATION

- Frais de scolarité
- Frais d'internat et/ou de transport
- Matériel professionnel / fournitures scolaires



AIDE FAMILIALE

- Garde d'enfant(s)
- Aménagement du logement



JUSTICE

- Aide/conseil juridique
- Frais d'avocat



Ressources:
Rapport OIM
Retour et réinsertion sûrs et dignes des victimes de traite

Le suivi et l'accompagnement doivent être assurés par les acteurs du mécanisme national d'orientation jusqu'à ce que la personne victime de traite (re) devienne indépendante

Ce projet est financé par le fonds Asile, Migration et Intégration